

COMPTE-RENDU DU CODIR DU MERCREDI 26 AOUT 2020

Le mercredi 26 août s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un point sur la situation du club avant la rentrée de septembre avec toujours présente cette période sanitaire entamée depuis la mi-mars 2020.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Conseil d'Administration**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CORSINI Laurent : Vice-Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Gestion des équipes

- **Entraîneur(s)**

M. HELBERT Hugo
M. VEDAPODAGOM Quentin

- **Membres du Conseil d'Administration excusés**

M. WATTRE Nicolas : Vice-Président
M. CLEMENT Olivier : Responsable de la Commission Arbitrage (démissionnaire)
Mme BOQUET Catherine : Membre du Comité directeur (démissionnaire)
Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur
Mme TOURON Amélie : Membre du Comité Directeur (démissionnaire)
M. FRACHEBOIS Julien : Membre du Comité Directeur
M. PAILLE Remy : Responsable du Pôle Loisir
M. BRAILLON Jérôme : Membre du Comité Directeur (démissionnaire)

La séance a commencé à 18h30. Avant le début de la séance, nous actons la démission de 4 membres du Comité Directeur : Amélie TOURON, Catherine BOQUET, Jérôme BRAILLON et Olivier CLEMENT.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Permanences d'inscription
- 2) Forum des Associations – 6 septembre 2020
- 3) Préparation AG – 6 novembre 2020
- 4) Dates de reprises des créneaux d'entraînements
- 5) Bilan financier



- 6) Mandat 2020-2024
- 7) Equipement de l'Equipe 1 en survêtement
- 8) Sujet de Mickael Dupuis

1) **Permanences d'inscription**

Comme chaque année, l'ASUL organisera début septembre des permanences d'inscriptions afin que les adhérents puissent déposer leur dossier. Les dates sont les suivantes :

- Mercredi 2 septembre de 16h à 19h : Rémy et la maman de Loris
- Samedi 5 septembre de 10h à 12h : Laurent et Sylvain
- Mardi 8 septembre de 18h à 20h : Paul et JFF
- Mercredi 9 septembre de 16h à 19h : Rémy et maman de Loris
- Samedi 12 septembre de 10h à 12h : en recherche de personne pour assurer la permanence

2) **Forum des Associations – 6 septembre 2020**

Comme chaque année, la Ville de Lyon organise un Forum des Associations le 6 septembre 2020 – Place Ambroise Courtois de 10h à 18h. L'ASUL 8 TT aura un stand pour rencontrer les personnes désirant recevoir des informations pour la pratique du tennis de table l'année prochaine.

Dès 9h, des membres de l'association participeront au montage du stand. Des flyers, une mini-table et un kakémono habilleront le stand mais aucune démonstration ne sera possible à cause de la crise sanitaire.

3) **Préparation de l'Assemblée Générale – 6 novembre 2020**

La crise sanitaire en 2020 nous a imposé de déplacer notre assemblée générale au 6 novembre 2020. Lors de cette assemblée deux bilans comptables devront être votés (2018-2019 & 2019-2020). Un bilan moral sera réalisé par le président et chaque responsable de commission devront produire un rapport afin d'informer nos adhérents des événements de cette année.

4) **Date de reprise des créneaux d'entraînement**

Notre entraîneur Hugo propose à l'assemblée des dates de reprise des créneaux d'entraînement :

- Reprise lundi 31 août pour les créneaux compétiteurs
- Reprise des séances loisir adulte le lundi 14 septembre
- Reprise des séances pour les jeunes le mercredi 16 et samedi 19 septembre

Ces dates ont été validées par les membres du CODIR.

5) **Bilan financier**

Le trésorier du club fait un petit bilan financier de l'année passée. Il rappelle que lors de la saison 2018-2019 le club a eu un bilan de + 14 000 €.

Cette année, malgré une petite diminution du nombre de licenciés, nous arrivons au même montant



de cotisation avec l'apport des loisirs et des joueurs extérieurs.

Lors de cette année particulière due au COVID-19, le club a fait appel au chômage partiel suite à la réduction des heures de nos entraîneurs. Les frais d'équipe ont été réduits. Les subventions ont été généreuses pour le club. Le prévisionnel réalisé l'année dernière prévoyait un bilan positif de + 12 000 € alors qu'en réalité nous sommes à + 17 000 €.

Cependant, des précautions sont à prendre en compte vis-à-vis de ce bon bilan financier.

Avec les réductions mises en place sur les cotisations pour la saison 2020/2021, cela peut engendrer pour le club 4 600 € de cotisation en moins si chaque licencié de l'année dernière revient s'inscrire cette année. Avec la crise sanitaire, nous sommes dans l'inconnu concernant le nombre de licenciés que nous aurons ce qui peut diminuer l'apport des cotisations.

De plus, l'inconnue des subventions est là avec le changement politique de l'équipe municipale et à l'agglomération. Autant d'éléments auquel il faudra être vigilant l'année prochaine.

Enfin, Gilbert indique qu'il est difficile de récupérer les petites cotisations sur la participation des compétitions individuelles hors critérium fédéral. Cela représente un coût de 300-400 € à l'année. Afin d'encourager les joueurs à participer à ces compétitions, les membres du CODIR ont décidé d'offrir les inscriptions à ces compétitions pour la saison 2020/2021 si elles se tiennent.

6) Mandat 2020-2024

Lors de la future assemblée générale du 6 novembre 2020, il faudra recomposer une équipe pour le nouveau mandat. L'ambition est d'avoir un Conseil d'Administration à 10 pour un club d'environ 200 adhérents. Avec la rentrée de septembre, une prospection devra être faite auprès de personnes qui pourraient rejoindre le CA pour ce prochain mandat.

Mme PALMER, Franck BERTRAND ou Caroline Madeuf sont des personnes potentielles pour entrer dans le Conseil mais à confirmer.

7) Equipement de l'Equipe 1 en survêtement

L'idée serait d'avoir un survêtement pour identifier notre équipe 1 lors du championnat par équipe. Hugo propose un modèle de survêtement de la marque Andro pour la somme de 90 € (50€ la veste et 40 € le pantalon). Le CODIR valide l'idée d'un équipement pour l'équipe 1. Une version avec le logo du club devra être réalisée avant de lancer la commande.

Les adhérents pourront également acheter un survêtement entier ou juste la veste ou le pantalon.

Un point a été fait du partenariat avec Misterping. Il reste 30 maillots du club à commander. Nous avons 1 000 € de dotation à utiliser pour du matériel. Notre entraîneur regardera pour renouveler les balles ou le petit matériel.

La boutique MisterPing de Bron étant fermée, les commandes seront gérées par Internet avec toujours des réductions avec le code ASUL2021 (15% de réduction sur toutes les marques + les frais de port gratuit).



8) Sujet de Mickael Dupuis

Mickael DUPUIS est un jeune étudiant qui a aidé Hugo lors des entraînements avec les jeunes le mercredi et le samedi matin. Dans le cadre de sa formation, il cherche une structure qui accepterait de le prendre en contrat d'apprentissage pour son Master 1 dans l'évènementiel, la communication et le marketing. Le coût de ce contrat serait de 300 € / mois soit 1 200 € / an.

Après discussion, l'ASUL n'est pas une structure pour pouvoir l'accompagner efficacement dans son parcours universitaire du point de vue financier et humain.

Après 3h de réunion, la réunion se termine par un moment convivial autour d'un repas.

Fait à Lyon, le 05/09/2020

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

